



Cluster Maritime Français

*Le Faire-Savoir Maritime
The Maritime Voice*

Paris, le 4 février 2008

COMMUNIQUE

Le Cluster Maritime Français, sur la base des travaux en cours dans l'un de ses « groupes de synergie » réunissant différents acteurs du monde maritime français, tient à souligner l'esprit de responsabilité de la majorité des pêcheurs français et de ses organismes les plus représentatifs. A cet égard il dénonce, et avec eux la communauté maritime nationale solidaire, la récente polémique sur les quotas rapportée par certains médias.

En effet, les pêcheurs ne sont pas opposés à cet outil majeur de la Politique Commune de la Pêche (PCP). Ils souhaitent « seulement » mais fortement une certaine souplesse dans son utilisation et son application aux différentes pêcheries françaises.

Ce qu'ils dénoncent, et ils ne sont pas les seuls, est le fait que l'avenir économique des entreprises de pêche, pour l'année à venir, puisse se jouer en décembre, en quelques heures. Tout simplement, et chacun peut le comprendre, car se voir opposer des variations drastiques de capture ou être limité dans son effort de pêche (diminution des jours de mer) de manière brutale et sans préavis, n'est pas économiquement acceptable. La mise en place de règles de décisions permettant une visibilité à moyen terme est essentielle pour permettre aux entreprises de pouvoir se repositionner économiquement.

Les pêcheurs s'inscrivent résolument dans la démarche d'une pêche responsable et durable, mais veulent aussi que leurs efforts soient reconnus sur la durée permettant de ménager la pérennité économique des entreprises.

C'est dans cette optique que les pêcheurs souhaitent la généralisation du principe de flexibilité des quotas, introduit pour certains stocks lors de la réforme de la PCP en 2002, à l'ensemble des espèces.

Par ailleurs, ils souhaitent une plus grande transparence des processus de décision et y être mieux impliqués. Un renforcement de la coopération entre professionnels et scientifiques pour aboutir à une vision partagée de l'état des ressources est une étape dans cette voie.

www.cluster-maritime.fr

Association régie par la loi 1901

47, rue de Monceau – 75008 Paris – France – Email : contact@cluster-maritime.fr
Téléphone +33 (0)1 42 25 00 48 – Télécopie + 33 (0)1 53 89 52 15 – Portable +33 (0)6 72 15 24 89